



HAL
open science

Quelle place pour les rivières dans la petite ville en changement ? Regards d'acteurs institutionnels sur les paysages de rivières urbaines en Maine-et-Loire

Victor Imbert-Bossard, Nathalie Carcaud, Véronique Beaujouan

► To cite this version:

Victor Imbert-Bossard, Nathalie Carcaud, Véronique Beaujouan. Quelle place pour les rivières dans la petite ville en changement ? Regards d'acteurs institutionnels sur les paysages de rivières urbaines en Maine-et-Loire. *Projets de paysage : revue scientifique sur la conception et l'aménagement de l'espace*, 2024, 30, <10.4000/12pq4>. <hal-04897133>

HAL Id: hal-04897133

<https://hal.science/hal-04897133v1>

Submitted on 17 Jun 2025

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire HAL, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons CC BY 4.0 - Attribution - International License

Quelle place pour les rivières dans la petite ville en changement ? Regards d'acteurs institutionnels sur les paysages de rivières urbaines en Maine-et-Loire

*The role of rivers in small towns undergoing change. The perspectives of
institutional players regarding urban river landscapes in Maine-et-Loire*

Victor Imbert-Bossard, Nathalie Carcaud et Véronique Beaujouan



Édition électronique

URL : <https://journals.openedition.org/paysage/33686>

DOI : 10.4000/12pq4

ISSN : 1969-6124

Éditeur :

École nationale supérieure du paysage de Versailles-Marseille, École nationale supérieure
d'architecture et de paysage de Bordeaux, École nationale supérieure d'architecture et de paysage de
Lille, Institut Agro Rennes Angers, Institut national des sciences appliquées Centre Val de Loire - École
de la nature et du paysage

Ce document vous est fourni par INRAE Institut National de Recherche pour l'Agriculture, l'Alimentation
et l'Environnement



Référence électronique

Victor Imbert-Bossard, Nathalie Carcaud et Véronique Beaujouan, « Quelle place pour les rivières dans
la petite ville en changement ? Regards d'acteurs institutionnels sur les paysages de rivières urbaines
en Maine-et-Loire », *Projets de paysage* [En ligne], 30 | 2024, mis en ligne le 14 novembre 2024,
consulté le 17 juin 2025. URL : <http://journals.openedition.org/paysage/33686> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/12pq4>

Ce document a été généré automatiquement le 13 décembre 2024.



Le texte seul est utilisable sous licence CC BY-NC-ND 4.0. Les autres éléments (illustrations, fichiers
annexes importés) sont « Tous droits réservés », sauf mention contraire.

Quelle place pour les rivières dans la petite ville en changement ?

Regards d'acteurs institutionnels sur les paysages de rivières urbaines en Maine-et-Loire

The role of rivers in small towns undergoing change. The perspectives of institutional players regarding urban river landscapes in Maine-et-Loire

Victor Imbert-Bossard, Nathalie Carcaud et Véronique Beaujouan

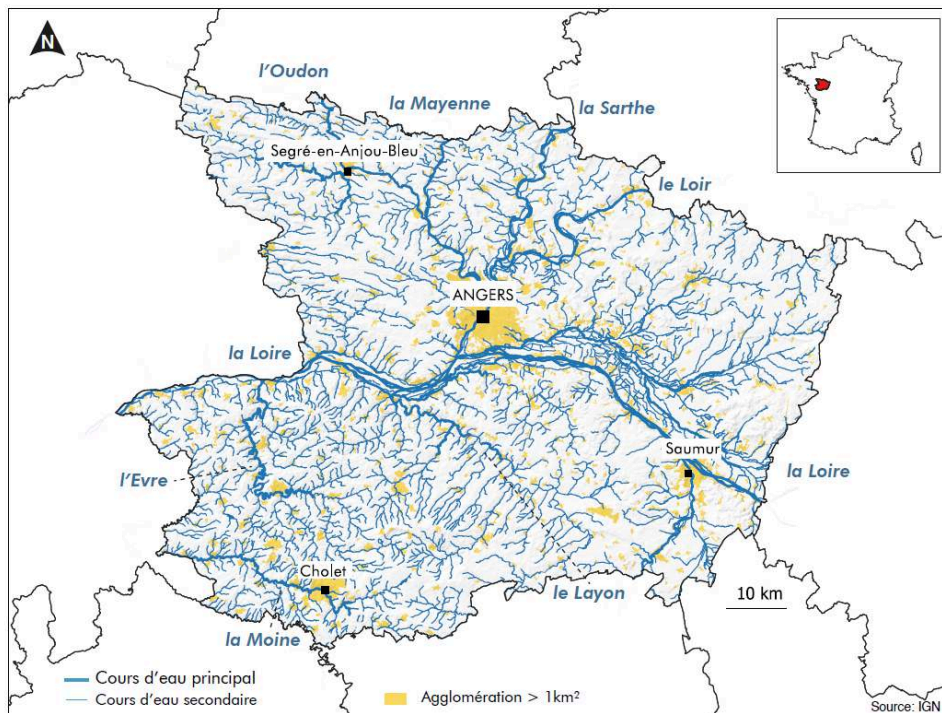
NOTE DE L'AUTEUR

Ces travaux ont été menés dans le cadre d'un contrat doctoral financé par la région Pays de la Loire (CPER) et la direction départementale des territoires du Maine-et-Loire.

Introduction : de villes de rivières à villes avec des rivières ?

Des villes qui concentrent historiquement des activités autour des rivières

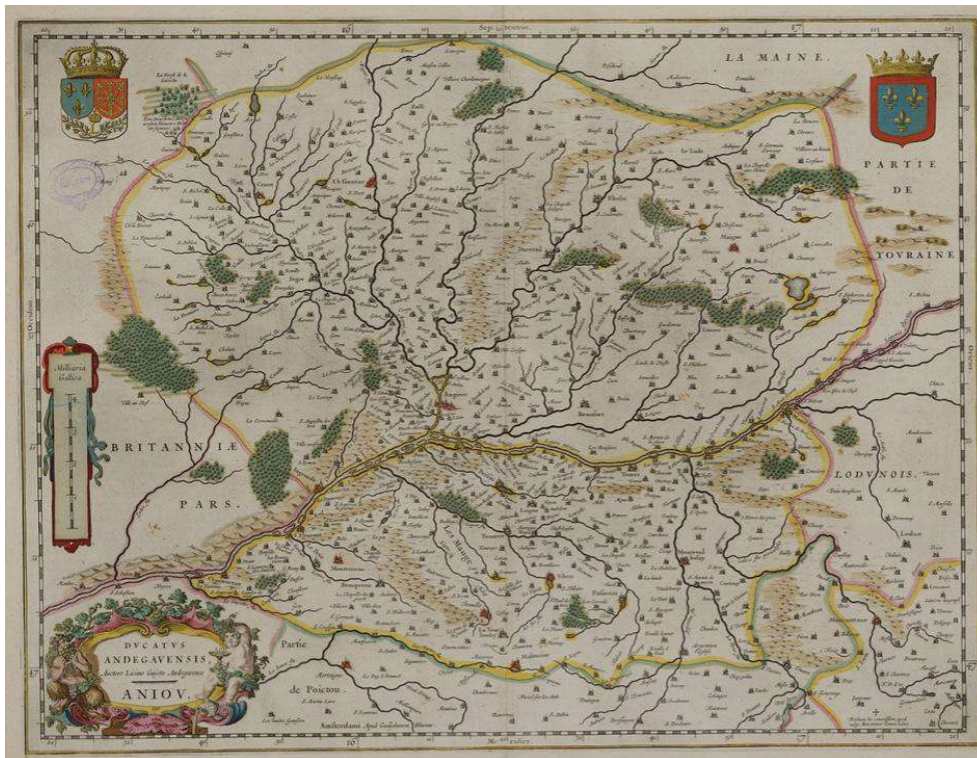
Figure 1. Le réseau hydrographique du Maine-et-Loire, avec mention de ses principaux cours d'eau



Source : données IGN (BD Carto) ; réalisation Victor Imbert-Bossard, 2022.

- 1 Département au nom de deux rivières, le Maine-et-Loire est marqué par la présence visible de l'eau en surface. Entre vallées encaissées du Massif armoricain et plaines alluviales du Bassin parisien, le territoire traversé d'est en ouest par la Loire compte plus de 6 000 km de cours d'eau dans son périmètre (figure 1).
- 2 Comme dans beaucoup de régions françaises, les cours d'eau y ont joué un rôle important dans le développement des sociétés locales. Les caractéristiques graphiques d'une carte historique du territoire telle que présentée en figure 2 soulignent l'importance du linéaire fluvial dans les manières de se représenter l'ancienne province d'Anjou.

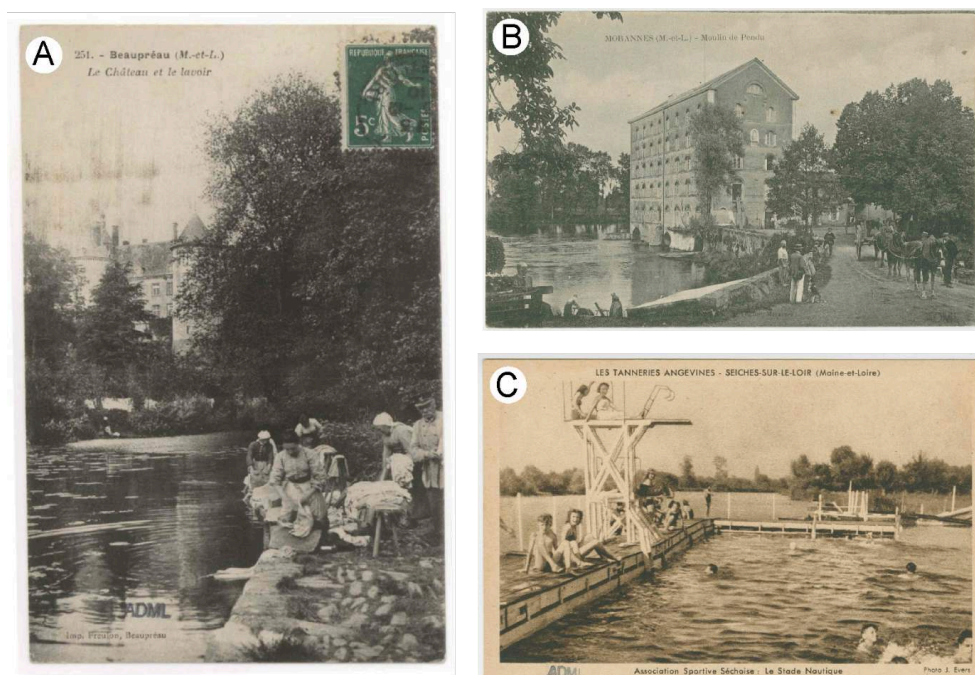
Figure 2. Carte de la province d'Anjou au XVII^e siècle – *Ducatus Andegavensis = Anjou/auctore Licimo Guyeto Andegavense*



Source : BnF/Gallica.

- 3 Le Maine-et-Loire s'est historiquement vu support du développement d'un réseau dense de petites villes et bourgs dont nombre d'entre eux se sont développés autour de châteaux bâtis sur des promontoires en bordure de rivière. Ils profitaient alors d'une frontière naturelle comme d'une ressource pour espérer prospérer. Sans en refaire ici l'histoire, on situe l'essor des interactions sociétés-rivières du département (entendu comme la période où elles sont les plus intenses sur le plan matériel) aux XVIII^e et XIX^e siècles. L'activité économique y est alors densément et diversement présente, stimulée par les progrès techniques et l'industrialisation du pays.

Figure 3. Exemples d'usages des rivières dans le Maine-et-Loire



A : Beaupréau, le château et le lavoir (6Fi 6048) ; B : Morannes, moulin de Pendu ; C : Seiches-sur-le-Loir, le stade nautique de l'Association sportive.

Source : Archives départementales du Maine-et-Loire : 6Fi 6048 (A) ; 6Fi 10356 (B) ; 6Fi 10575 (C).

- 4 Dans le même temps, l'usage économique se pare d'une forte dimension sociale associée aux lieux dans lesquels il s'inscrit (cafés, commerces). La rivière est également support d'activités domestiques (lavoirs) et de loisirs (baignade, pêche, promenade), à différents degrés selon l'époque (figure 3). Aux XVIII^e et XIX^e siècles comme aux siècles précédents, les rivières et leurs vallées participent au développement des sociétés locales et influencent le développement urbain. Bien qu'elles puissent représenter des opportunités, elles sont aussi contraintes (inondations, traversées), et à l'origine d'intenses travaux (Brouard, 2018).
- 5 Au cours du XX^e siècle, les transformations de l'économie par la mondialisation, le progrès technique et la révolution des transports ont raison des usages économiques des rivières. Les activités artisanales et industrielles s'amenuisent face à la concurrence internationale, avant de disparaître complètement dans les années 1990. Sur la Loire, le transport s'éteint dans les années 1970 (Conseil général du Maine-et-Loire, 2003). Ces mêmes dynamiques affectent les usages sociaux et domestiques des rivières qui se perdent au profit d'infrastructures et outils hors sol (piscines, laveries...).
- 6 À la suite de ces bouleversements dans les rapports entre sociétés et rivières, se pose la question du devenir de ces berges et rivières historiquement anthropisées. En somme, quelle place reste-t-il pour les hydrosystèmes dans les agglomérations urbaines du département ?

Interroger la place de la rivière en ville dans un contexte nouveau

- 7 À l'échelle nationale, la ville fluviale est aujourd'hui le théâtre de deux grandes dynamiques de projets. D'une part, on relève depuis les années 1970 un processus de

reconquête des fronts d'eau urbains pour l'essentiel localisés dans les grandes villes et abords de grands cours d'eau (Dournel, 2010 ; Rode et Valette, 2019 ; Romain, 2010). Ces berges urbaines font l'objet de projets d'aménagements à visées essentiellement économiques et sociales, misant sur un foncier libéré de ses fonctions industrielles et une demande croissante de nature en ville. L'évolution des représentations et des usages des espaces de rivières a de fait transformé de nombreux abords de cours d'eau en lieux prisés dans le marketing territorial et la promotion du cadre de vie (Bonin, 2007). Ces dynamiques démontrent dans beaucoup de cas une uniformisation des paysages et une logique d'aménagement s'extrayant de la dimension écosystémique du milieu fluvial (Carre et Deutsch, 2015).

- 8 D'autre part, la directive-cadre sur l'eau (DCE) a fixé pour 2027 l'objectif d'atteindre le bon état écologique des eaux territoriales, ce qui se traduit à l'échelle des bassins versants par la réalisation d'action de renaturation et de restauration de la continuité écologique des cours d'eau. Depuis sa mise en place, cette politique a été longuement questionnée au regard des représentations et dynamiques sociales dont elle s'est originellement tenue à l'écart (Anquetil *et al.*, 2018 ; Germaine et Barraud, 2013). Elle interroge en effet le rapport humain-nature et la manière dont on envisage aujourd'hui la cohabitation entre sociétés et rivières. En milieu urbain, la démarche est d'autant plus complexe que les cours d'eau sont généralement davantage artificialisés et soumis aux contraintes de foncier et d'acceptabilité auprès des riverains. À Lyon, par exemple (Cottet *et al.*, 2014 ; Flaminio *et al.*, 2015), on souligne les regards parfois négatifs portés sur des projets de renaturation qui présentent pourtant un potentiel important en matière de sensibilisation à l'environnement et d'amélioration de qualité des milieux (May, 2006).
- 9 L'évolution du regard porté sur les hydrosystèmes se trouve ainsi transposée en milieu urbain dans des dynamiques parfois contradictoires et prenant difficilement en compte l'interconnectivité des composantes sociales et écologiques des fronts d'eau urbains. Ce constat est-il transposable à l'échelle des villes et rivières de moindre envergure du Maine-et-Loire, à cheval entre dynamiques urbaines et rurales ?

Caractériser des paysages fluvio-urbains contemporains en milieu ordinaire

- 10 Nous avons souhaité dans le cadre de cette recherche interroger les dynamiques de relations contemporaines entre petites villes et rivières. Nous faisons ici volontairement un pas de côté sur les grands ensembles fluvio-urbains déjà largement documentés pour nous intéresser à des paysages ordinaires (Lespez *et al.*, 2020). Nous qualifions ces ensembles d'ordinaire à deux titres. Géographiquement, ils sont spatialement représentatifs d'une large partie des réalités territoriales, à l'inverse de grandes métropoles fluviales telles qu'Angers. Culturellement, ces ensembles sont ordinaires par l'absence de politiques de valorisation d'envergure liées à des représentations et à des valeurs spécifiques. L'exemple local est ici la Loire, entité à forte patrimonialisation et dont le caractère « exceptionnel » est institutionnalisé par l'inscription de ses paysages au patrimoine mondial de l'Unesco.
- 11 L'objet ville est compris ici comme une réalité matérielle et représentée, un espace vécu et administré (Lévy et Lussault, 2013). À l'heure où l'urbain semble prendre le pas

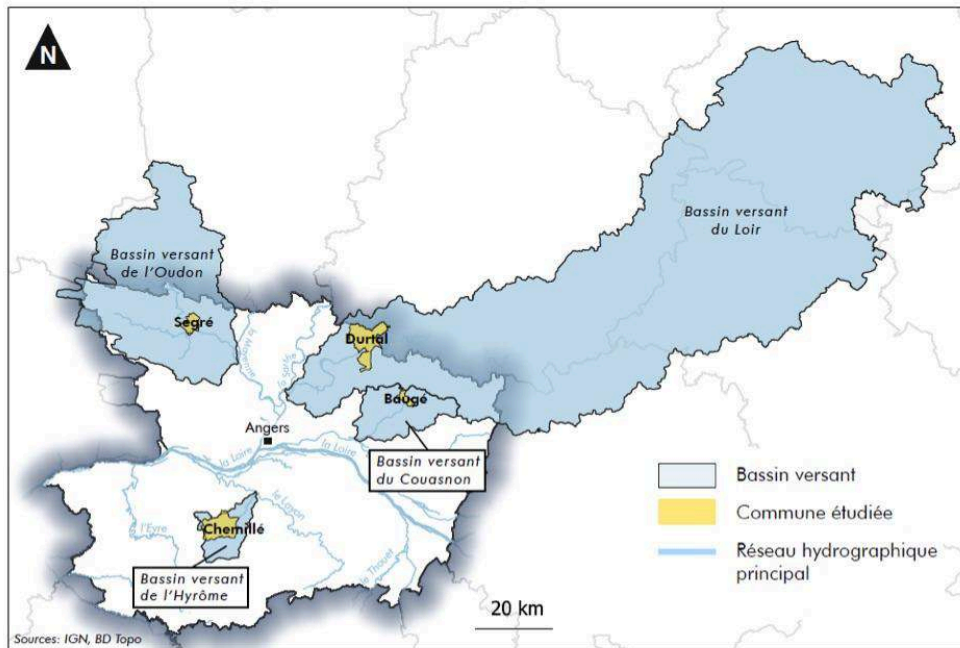
sur la ville (Choay, 2006), nous mobilisons la notion comme un ensemble géographique homogène, lieu d'appartenance et de projet, produit d'une histoire et reflet d'une culture. Nous parlons ici de petite ville par besoin de différencier les réalités urbaines coexistantes. Communément identifiée par une population comprise entre 2 000 et 20 000 habitants (Cuenot, 2020), elle est abordée également, dans notre cas, comme une entité à forte densité de bâti jouant une fonction historique de centralité pour son territoire immédiat. Ces petits pôles urbains, nombreux en France, se différencient des grandes villes au-delà de leur démographie, par des facteurs tels que leur métabolisme économique, leur offre de services ou la taille de leurs institutions locales (Jousseume et Talandier, 2016). Nous émettons en ce sens l'hypothèse que ces différences peuvent influencer les rapports aux hydrosystèmes et mener à des dynamiques différentes de celles documentées sur les grands ensembles fluvio-urbains. Encore peu présentes des études sur les milieux urbains (Demazière, 2017 ; Édouard, 2012), les petites villes sont aujourd'hui au centre de nouvelles dynamiques auxquelles des programmes comme Petites villes de demain fournissent ingénierie et financements.

- 12 À l'heure de l'intensification des regards portés et des actions menées sur et autour des cours d'eau, comment conçoit-on la place de la rivière dans ces villes ?

L'analyse des discours d'acteurs des villes et des rivières pour comprendre les liens villes-rivières

- 13 De manière globale, notre recherche se fonde sur un questionnement autour des manières de vivre en société au sein d'hydrosystèmes. Dans des villes historiquement influencées par la présence de rivières, comment conçoit-on cette proximité aujourd'hui ? Dans cet article, nous souhaitons aborder cette interrogation sous le prisme de la gestion et de l'aménagement de l'espace. Concevant les interfaces villes-rivières comme des paysages, nous considérons ces thématiques sous un angle à la fois matériel et immatériel, entre projet de territoire et représentation de l'espace. De quelle manière les acteurs de la ville appréhendent-ils les rivières dans leur conception de la ville, dans la vie urbaine, dans le développement du territoire ? Posée autrement, la question serait : quelle place occupent les cours d'eau dans la fabrique de la ville pour ces acteurs ?

Figure 4. Le département du Maine-et-Loire, représenté avec les communes étudiées et leurs bassins versants locaux



Source : données IGN (BD Carto) ; réalisation Victor Imbert-Bossard, 2022.

- 14 Notre analyse a été menée à partir d'un échantillon de quatre couples villes-rivières situés dans des contextes géographiques différents à l'échelle du Maine-et-Loire (figure 4 et tableau 1). Leur sélection s'est faite à partir de deux attentes. Dans un premier temps, nous souhaitions pouvoir mettre en discussion des territoires au profil urbain d'un point de vue socio-économique. Les villes choisies sont en l'occurrence des villes historiques du territoire, qui constituent encore aujourd'hui des petites centralités pour les territoires alentour. Dans un second temps, nous souhaitions au travers de ces cas pouvoir être en cohérence avec la diversité des réalités hydrographiques du département. Si la question des fleuves a été écartée dès le départ, le reste des rivières et vallées du territoire présente des caractéristiques variées. Ainsi, notre choix s'est porté sur des territoires permettant d'exprimer une large partie de cette diversité (figures 5, 6, 7, 8). Cette démarche laisse la place aux comparaisons et à la réflexion sur le poids du contexte hydrographique dans la définition des interactions villes-rivières, tel que ce dernier peut s'exprimer d'un point de vue topographique, morphologique ou hydrologique.

Tableau 1. Caractéristiques des terrains d'étude où a été réalisée la recherche

	Baugé	Chemillé	Durtal	Segré
Statut	Commune déléguée	Commune déléguée	Commune	Commune déléguée
Commune d'appartenance	Baugé-en-Anjou	Chemillé-en-Anjou	/	Segré-en-Anjou Bleu
Population (commune déléguée ; commune)	3 681 (2010) ; 11 735 (2020)	7 028 (2010) ; 21 187 (2020)	3 343 (2020)	6 893 (2014) ; 17 660 (2020)
Superficie (commune déléguée ; commune)	8,5 km ² ; 268 km ²	49,2 km ² ; 324 km ²	60,5 km ²	16 km ² ; 242 km ²
Rivière principale	Le Couasnon	L'Hyrôme	Le Loir	L'Oudon
Longueur totale	55 km	27 km	320 km	90 km
Longueur communale	2 km	10 km	6 km	7 km
Surface du bassin versant	289 km ²	154 m ²	8 294 km ²	1 487 km ²
Débit moyen	0,5 m ³ /s	0,9 m ³ /s	33 m ³ /s	7,9 m ³ /s
Rivière secondaire (longueur)	L'Altrée (5 km)	Le Chizé (6,5 km)	L'Argance (20 km)	La Verzée (52 km)

- 15 Cette réflexion sur la rivière à l'échelle de la ville pourrait sembler dépassée dans un cadre institutionnel et politique qui incite à l'appréhension des questions sur l'eau à l'échelle des bassins versants. Il convient ainsi de préciser que l'analyse proposée ici ne remet nullement en cause cette logique mais cherche à se placer du point de vue de la ville, société humaine organisée, lieu de vie, mais surtout point de contact entre présence humaine dense et écosystème dynamique. Dans ce contexte, nous nous sommes intéressés aux acteurs institutionnels de la ville et des rivières afin de croiser ce qui pourrait sembler être des espaces et thématiques aux modalités de gestion distinctes, voire cloisonnées. Au total, 26 entretiens¹ ont été réalisés entre février et juin 2023 auprès de personnalités identifiées sur les différents sites d'étude. La diversité des contextes locaux et la transversalité des thématiques de la ville et des rivières ne permettent pas une identification systématique d'acteurs sur chaque terrain. Les personnes rencontrées ont pour point commun d'être investies dans une structure dont les activités ont un lien direct ou indirect avec l'aménagement et la gestion des hydrosystèmes locaux : élus, personnels de collectivités locales, syndicats de bassins, associations d'usagers et, plus rarement, entreprises touristiques. On retrouve ainsi dans cet échantillon des individus aux missions axées sur le développement territorial lié à la ville comme des individus aux missions centrées spécifiquement sur les cours d'eau. Cette approche croisée vise notamment à comprendre les interactions existantes ou non entre ces derniers dans un contexte de multiplication des acteurs institutionnels autour de l'eau (Carre et Deutsch, 2015).
- 16 Le recueil de données s'est déroulé sous la forme d'entretiens semi-directifs autour des thématiques suivantes : description du réseau hydrographique local, connaissance des usages historiques des cours d'eau, connaissance et interaction entre institutions, lien perçu entre villes et rivières, projection d'évolutions du paysage de rivières. Les

entretiens, d'une durée de 30 min à 1 h 30, ont été intégralement retranscrits puis analysés thématiquement. Les choix méthodologiques rejoignent l'objectif de comparaison des discours à la fois au sein d'un même réseau d'acteurs et, de manière plus globale, entre les sites étudiés. Dans les pages qui suivent, nous aborderons de manière groupée et croisée les principaux résultats issus de l'analyse des différents discours, en prenant appui sur des exemples situés.

Figure 5. La confluence Verzée-Oudon à Segré



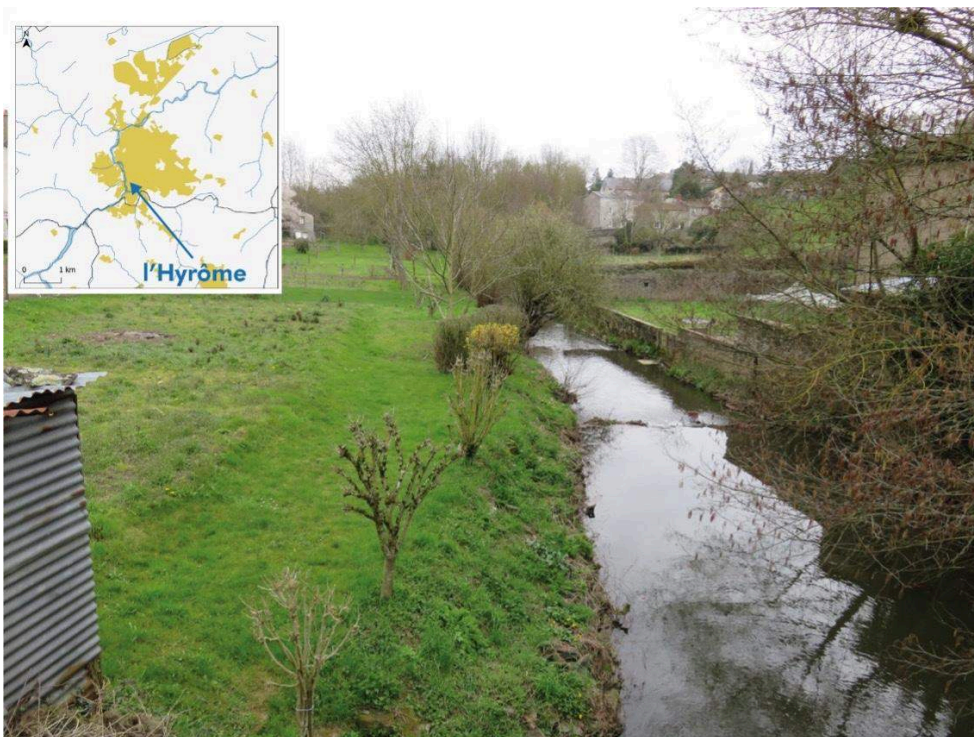
Source : Victor Imbert-Bossard, 2022.

Figure 6. Le Couasnon à Baugé



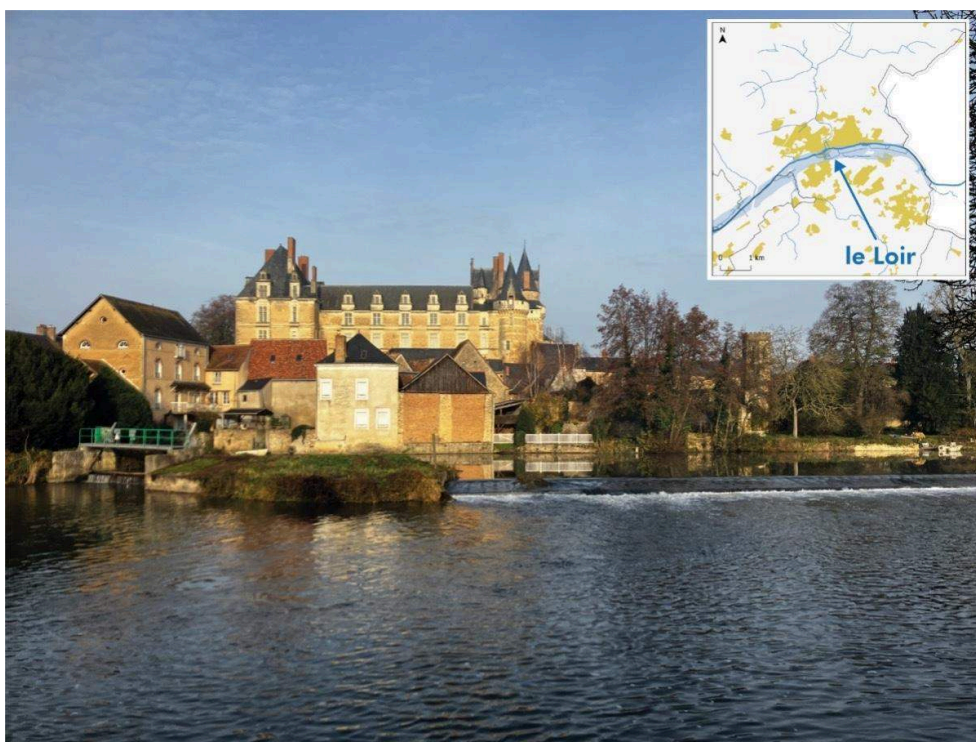
Source : Victor Imbert-Bossard, 2022.

Figure 7. L'Hyrôme à Chemillé



Source : Victor Imbert-Bossard, 2022.

Figure 8. Le Loir à Durtal



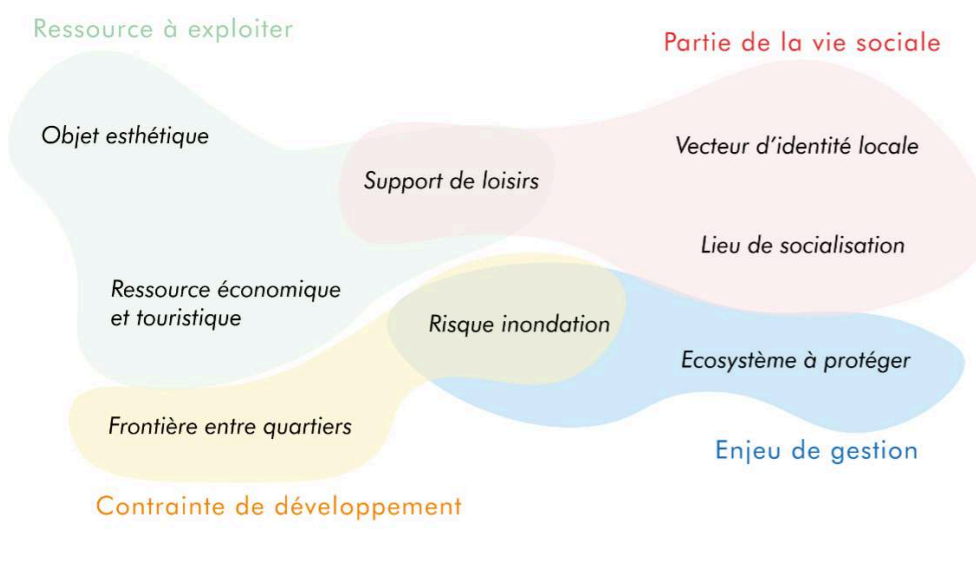
Source : Victor Imbert-Bossard, 2022.

Des réalités variées qui témoignent néanmoins de regards distincts entre villes et rivières

De la difficulté de parler de réseaux d'acteurs

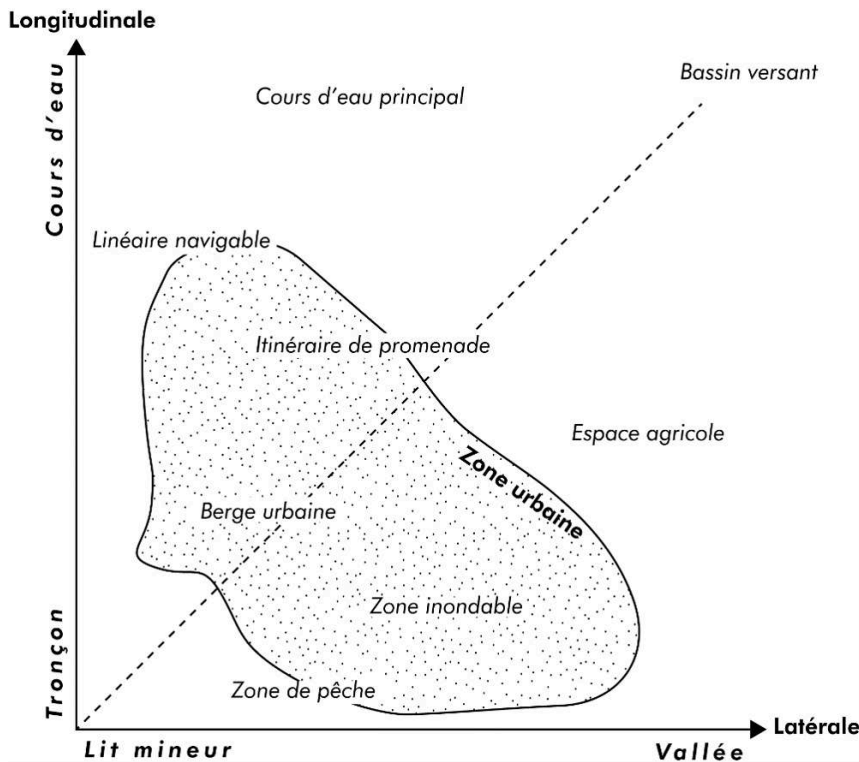
- 17 Les représentants d'institutions rencontrés abordent à divers degrés la question de la gestion et de l'aménagement des corridors fluviaux dans leurs missions. Il est pourtant difficile de parler de véritables réseaux d'acteurs locaux dans la gestion et la valorisation des interfaces villes-rivières. Les interactions existantes entre acteurs de la ville et des rivières sont globalement restreintes ou limitées à certains impératifs de gestion.
- 18 Le premier constat est que les manières de se représenter les rivières sont souvent différentes selon les personnes interrogées, et ce à deux titres. Premièrement, elles se distinguent dans les valeurs qui sont attribuées aux hydrosystèmes, qui varient sur un même site et parfois même chez un même type d'acteur. Le regard porté semble assez fortement influencé par le statut et les missions des acteurs concernés. Ainsi, comme illustré en figure 9, la rivière peut être vue à la fois comme une ressource ou comme une contrainte, un enjeu pour la ville ou un enjeu écologique global.

Figure 9. Synthèse des valeurs associées aux rivières sur les sites étudiés



- 19 Dans un deuxième temps, on observe que les représentations des hydrosystèmes locaux se distinguent par les échelles spatiales mobilisées dans les discours (figure 10). Sur un même site et selon les activités des acteurs, les espaces de rivières font l'objet d'une segmentation à géométrie variable. Les descriptions s'attardent parfois seulement sur le lit mineur quand d'autres ne considèrent que les berges : « On utilise la rivière, on n'utilise pas les berges » dit-on du côté de représentants de pratiquants. Dans l'interprétation des logiques villes-rivières, les discours se placent de manière assez ambivalente entre une représentation par le bassin et une représentation par la ville. Par exemple, on part de Segré pour parler de « ses » rivières. L'image revenant souvent pour décrire la ville de ce point de vue est celle d'une « confluence entre deux rivières ». À l'inverse, certains syndicats ne conçoivent que l'échelle du bassin versant et dans une logique amont-aval.
- 20 Cette diversité des modèles de représentation n'empêche pas les acteurs de collaborer mais elle peut amenuiser le potentiel à envisager le besoin, l'utilité, la réussite d'une collaboration. C'est aussi parfois le cloisonnement de certains positionnements qui annihile les possibilités de dialogue. Dans le cas présent, cette dynamique est assez rare et a surtout été observée chez les acteurs associatifs.

Figure 10. Représentation schématique de la diversité des échelles d'appréhension des hydrosystèmes locaux rencontrées chez les acteurs interrogés



La zone urbaine est représentée comme une entité aux contours variables vis-à-vis des cours d'eau et de leur vallée, dans laquelle les échelles de représentation peuvent s'intégrer pleinement, en partie ou pas du tout.

- 21 Le second constat que l'on peut faire est que les acteurs des villes et des rivières mènent des réflexions et des projets autour des hydrosystèmes relativement isolés les uns des autres. Plusieurs acteurs témoignent d'une absence de réelle collaboration malgré des enjeux communs de protection et de valorisation du milieu.

« Mais moi, je trouve qu'on manque d'une vision partagée. [...] On se connaît. Ce qui est déjà la base, ce qui est déjà bien. On se reconnaît, on s'est rencontrés, on sait ce qu'on fait. On a déjà eu des questionnements communs, mais je crois qu'on n'est pas passé à l'étape supérieure. C'est de se dire finalement, on va partager un projet ensemble. Donc chacun reste dans son silo » (agent d'Anjou Bleu le Pays²).

- 22 Entre autres facteurs mentionnés, la structuration des services, la multiplication des acteurs et la division des compétences semblent source de difficulté dans l'émergence d'une gouvernance fonctionnelle autour des cours d'eau sur plusieurs sites. Particulièrement dans les collectivités locales, les cours d'eau sont souvent absents des politiques urbaines présentées dans les discours. Les structures communales apparaissent en effet relativement cloisonnées dans leur organisation et fonctionnement. Les thématiques environnementales sont variablement priorisées et institutionnalisées selon les sites. Les villes de Baugé et Chemillé possèdent à ce titre un service ouvert sur l'environnement et des milieux dans lequel la question des cours d'eau, notamment à travers les espaces naturels sensibles (ENS) locaux, trouve sa place. À Durtal, c'est aussi le cas avec un poste dédié au développement durable et au projet alimentaire de territoire. Dans ces trois cas, le poste représente autant une spécification qu'une diversification. D'un côté, il permet de mettre l'accent sur la

problématique des cours d'eau à l'échelle de la collectivité. De l'autre, les personnes concernées sont sensiblement isolées dans ce travail, étant souvent seules dans leur service à traiter ces thématiques. Elles n'ont de leur aveu pas pleinement le temps de se consacrer au portage de projets pour les rivières.

- 23 Dans les syndicats de bassins locaux, où la gestion des rivières est au centre des activités, on souligne parfois que le discours porté est peut-être trop technique pour embarquer l'ensemble des parties prenantes dans une même réflexion. Les schémas d'aménagement et de gestion de l'eau (Sage) locaux, visant à rassembler les acteurs du bassin versant dans le cadre de la commission locale de l'eau (CLE), peinent à convaincre certains d'entre eux de s'impliquer ou de se sentir concernés. À Segré, le club nautique mentionne son absence d'intérêt pour cette instance, tout en énonçant pourtant une inquiétude grandissante vis-à-vis de l'évolution des dynamiques hydrologiques. De la même manière, les passerelles entre les missions des syndicats et la réflexion sur l'aménagement des fronts d'eau urbains sont difficilement faites et sont dépendantes des motivations des élus locaux. Les objectifs de valorisation des paysages fluviaux restent avant tout du ressort de l'écologie.
- 24 À Chemillé, la municipalité a réalisé en 2023 des travaux de réaménagement de sa place du château, située en confluence du Chizé et de l'Hyrôme. Les élus ont souhaité redonner de la visibilité à la vallée du Chizé en travaillant les modalités de circulation et la structure de la végétation du fond de vallée.
- « Dans les aménagements de la place du château il y a aussi la volonté d'essayer de connecter le Chizé à l'Hyrôme via un sentier pédestre. Avec un petit belvédère pour voir la vallée de l'Hyrôme. Les gens qui viennent tous du château sont à des années-lumière de s'imaginer que derrière le bâti il y a l'Hyrôme. Donc c'est aussi leur rappeler » (élu de la commune de Chemillé-en-Anjou).
- 25 Les travaux entrepris rejoignent un constat partagé entre les acteurs d'un manque de visibilité des cours d'eau de Chemillé. Durant les échanges, plusieurs acteurs ont souligné les difficultés à voir les rivières et à y accéder. Il faut noter que cette démarche lancée par la ville s'est développée de manière assez indépendante du réseau d'acteurs locaux mobilisés depuis quelques années dans le portage d'un plan de gestion de l'ENS de la vallée de l'Hyrôme.
- « Mais même moi, je dirais que maintenant, ça fait partie des éléments qui à un moment ou à un autre... on va être amené à échanger au niveau des élus. Mais pour l'instant, ce n'est pas quelque chose qui fait l'objet d'une attention particulière » (élu de la commune de Chemillé-en-Anjou).
- 26 Malgré tout (troisième constat), les acteurs expriment des volontés d'aller vers la transversalité. Dans le cas de l'ENS de la vallée de l'Hyrôme, on en souligne le besoin comme la complexité.
- « Alors, c'est l'objet du plan de gestion des espaces naturels sensibles de mieux coordonner, de mieux échanger. C'est une des missions sur lesquelles on aimerait bien... Alors déjà, d'une part, parce que chacun faisait son petit truc, l'idée c'est, autour d'un même plan de gestion des espaces naturels sensibles, d'arriver à pouvoir partager nos expériences. Et puis échanger sur qui fait quoi ? Comment on le fait ? S'entraider ? » (agent du Syndicat Layon Aubance Louets).
- 27 Malgré une volonté affichée de certains, nombre de personnes interrogées soulignent s'être confrontées à des freins structurels autant techniques, par la diversité de fonctionnement des institutions, temporels, par la difficulté à dégager le temps nécessaire à la collaboration, qu'humains, par la disponibilité pour animer les réseaux

et porter des projets. La mise en synergie des acteurs reste un exercice complexe au regard des habitudes de travail et des objectifs individuels. Les missions, bien qu'elles soient clairement définies pour les structures, peuvent, dans les faits, avoir tendance à s'entrecroiser dans un cadre aussi dense que celui de la gestion des milieux aquatiques.

« Après, chacun a quand même son rôle plus ou moins défini, mais il y a certains points... Il y a toujours en réunion "qui est responsable de ça, qui fait ça ? C'est nous, c'est nous". Bon, des fois c'est bien défini, c'est juste des rappels, mais des fois c'est ça, il y a un trou dans les compétences quoi. Tu ne sais pas qui fait quoi » (agent du syndicat mixte du Bassin de l'Authion et de ses affluents).

« Il y a beaucoup de partenaires, on passe notre vie en réunion. Mais oui, on essaye. Mais comme la frontière n'est pas évidente entre nos missions, ce n'est pas non plus facile pour le péquin lambda » (agent de la commune de Baugé-en-Anjou).

Une réflexion indépendante de la ville et de la rivière

- 28 Ainsi, malgré des enjeux communs aux acteurs de la ville et des rivières, nous n'observons pas sur les sites étudiés de mise en œuvre d'une réflexion globale sur la manière de gérer et/ou de valoriser les fronts d'eau urbains. Bien que les discours évoquent l'importance de prendre en compte ces espaces dans le développement territorial, les passerelles entre dimensions urbaines et environnementales sont difficiles. Au regard des discours, c'est peut-être du côté des gestionnaires de la ville que l'on a le moins conscience des potentiels associés à la présence fluviale.
- 29 Les élus reconnaissent l'importance de la rivière pour le territoire, principalement dans l'image qu'elle renvoie. Pour autant, on ne retrouve pas dans les discours d'engagement pour une valorisation de ces espaces à l'échelle de la ville. De manière similaire sur plusieurs sites, l'intérêt porté aux entités hydrologiques a tendance à être dissipé par la priorisation d'autres enjeux comme l'économie, la démographie ou les mobilités. Chez les acteurs non spécialistes des hydrosystèmes, la rivière est davantage un cadre ou un des espaces de l'ensemble « ville ». Les fronts d'eau urbains sont souvent réfléchis à la manière de parcs, sortes de sanctuaires ou d'espaces de nature détachés du reste de la ville.
- « Et dans les projets de la ville ? Moi, il n'y en a pas. Peut-être que mes collègues vont vous en dire. Mais je n'ai pas l'impression qu'il y en ait. Pour avoir participé à l'écriture du projet de territoire [de Baugé] et de le suivre, il y a aucune action sur les rivières hormis le volet biodiversité. Et encore, c'est large, il y a les rivières dedans, mais pas spécifiquement » (agent de la commune de Baugé-en-Anjou).
- 30 Les acteurs investis dans la gestion des hydrosystèmes se représentent davantage les rivières sous l'angle de l'écosystème et de sa protection que sous celui de la synergie possible entre la ville et ses rivières. Cette observation concorde avec celles de Guillaume Paysant, Sébastien Caillault et Nathalie Carcaud (2022). En effet la dimension urbaine est plutôt laissée de côté dans la réflexion, dans les discours. Parmi ces structures, les syndicats de bassins rencontrés n'agissent que peu en zone urbaine et sur des actions de sensibilisation qui restent en retrait des autres aspects de la vie locale comme des dimensions culturelles des liens sociétés-rivières. Autant dans les discours que dans les faits, l'intégration des rivières dans la planification urbaine et la réflexion sur la ville apparaît très variable.
- 31 À Segré, la politique de réaménagement du centre urbain amorcée il y a presque une décennie se caractérise par une faible prise en compte des entités fluviales, pourtant structurantes des lieux. Le centre urbain se situe en zone de confluence et constitue

historiquement une place forte du commerce fluvial local. Ce projet de revitalisation, appuyé par Alter public³ et La Fabrique urbaine, vise entre autres des objectifs de requalification des espaces publics et de valorisation du patrimoine⁴. Si les rivières sont affichées sur une grande partie de l'iconographie du projet, leur présence dans les faits n'est au contraire que peu explicite.

« Mais l'aménagement est pas du tout intégré, n'intègre pas forcément la rivière, les espaces, les cheminements sont très discutables. Les perspectives sont peu mises en avant, l'entretien on n'en parle même pas » (agent du PETR Anjou Bleu le Pays).

- 32 Le réaménagement de la place de la République (figure 11) est notamment évoqué dans les discussions car il illustre assez bien ce constat. Structurée autour d'un ensemble très minéral, la place n'offre que très peu de perspectives sur la confluence Oudon-Verzée qu'elle côtoie. En parallèle, ces choix d'aménagements interrogent certains quant aux enjeux de gestion des eaux pluviales et de rafraîchissement urbain.

« Il y avait peut-être autre chose à faire qu'un parking, puis des terrasses pavées... bon c'est sympa. Après ça dépend de la perception de la rivière que l'on a » (agent du syndicat du Bassin de l'Oudon).

Figure 11. La nouvelle place de la République à Segré



Source : Victor Imbert-Bossard, 2022.

- 33 À Durtal, les dynamiques fluvio-urbaines sont sensiblement inverses. Les élus de la ville portent ici un discours cherchant à promouvoir la valorisation de la rivière dans le projet de territoire, même si la transcription dans les faits est, pour d'autres personnes rencontrées, encore balbutiante. Malgré tout, il transparait dans les échanges l'envie de s'appuyer sur les entités fluviales pour développer la dimension sociale de la ville (espace de récréation, ginguette, cheminements doux reliant les quartiers). Les aménagements réalisés ces dernières années sur la commune témoignent d'une volonté de mise en valeur des espaces attenants au Loir en vue d'une appropriation par les habitants. L'aménagement de la place du Petit-Port (figure 12) peut être cité en exemple. En 2020, des tables de pique-nique, un parking végétalisé et un espace sanitaire ont été inaugurés sur cette portion de berge en rive gauche du Loir. Faisant face au château, ce lieu multifonctionnel offre un accès au Loir et un regard sur le passé

par la mise en valeur d'un ancien lavoir, lui-même support de repères de crues. L'autre exemple cité à plusieurs reprises est celui de l'ancienne papeterie de Gouis (figure 13), en bord de Loir. Aujourd'hui à l'abandon, le site présente un potentiel important pour le développement de nouveaux usages. L'idée d'une guinguette est évoquée sur ce lieu. Cette réflexion de la municipalité émane de demandes formulées par les habitants. Malgré les difficultés qui peuvent se poser sur l'émergence d'un projet comme celui-ci, la mairie se veut positive et motivée.

Figure 12. La place du Petit-Port à Durtal



Source : Victor Imbert-Bossard, 2022.

Figure 13. La papeterie de Gouis en rive droite du Loir, Durtal

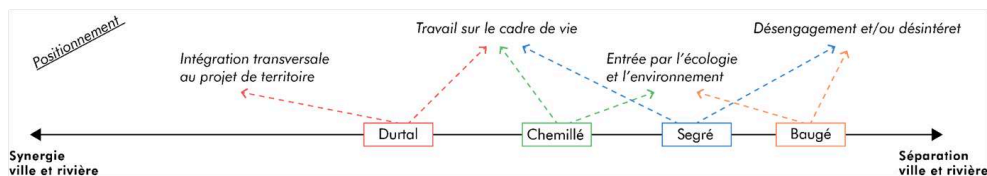


Source : Victor Imbert-Bossard, 2022.

« Et puis, justement il y a cette papeterie qui est à l'abandon, qui est source de projet potentiel. Une guinguette, par exemple. Justement, ça, il n'y en a pas sur la commune et je pense que ça peut être quelque chose qui redynamise aussi le territoire [...]. Il y avait une enquête citoyenne qui avait été faite à Durtal et l'intérêt que portent les habitants au Loir est un marqueur fort qui ressortait » (élu de la commune de Durtal).

- 34 Ces différences dans la manière d'aborder les interactions villes-rivières sont synthétisées dans la figure 14. Les cas de Chemillé et Baugé viennent compléter l'ensemble avec des situations tout aussi singulières. Tandis que le premier se situe entre un travail sur le cadre de vie et une valorisation écologique où les liens sont encore limités, le second oscille entre totale absence de considération et travail de sensibilisation et valorisation écologiques, là aussi quelque peu mené en silo.

Figure 14. Dialogue entre politique de la ville et gestion des paysages de rivières sur les sites étudiés

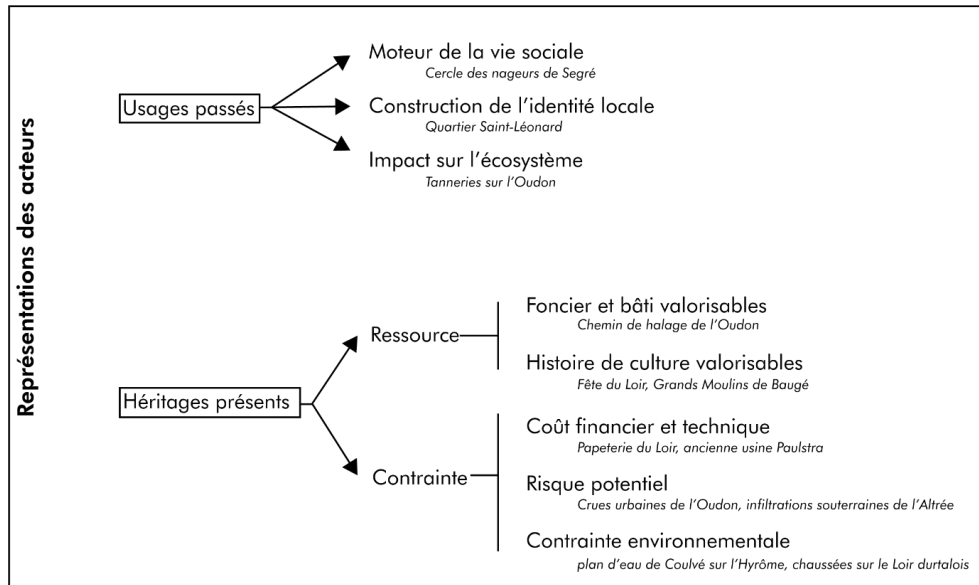


Source : Victor Imbert-Bossard, 2024.

Des rapports au passé ambivalents

- 35 L'évocation des projets menés par la commune de Durtal nous amène à nous questionner sur l'importance des héritages dans la place donnée aujourd'hui aux rivières dans les villes étudiées. Nous n'évoquerons pas ici la connaissance de l'histoire des relations villes-rivières mais plutôt le regard porté sur ce qu'il en reste au travers des héritages matériels et immatériels de cette histoire. La figure 15 est une synthèse de cette lecture dont nous développerons ici certains éléments.

Figure 15. Synthèse des rapports au passé identifiés dans les discours des acteurs interrogés



Source : Victor Imbert-Bossard, 2024.

- 36 Les couples villes-rivières analysés ont, malgré des contextes différents et chacun à leur manière, connu des périodes où les usages sociaux et économiques des rivières étaient plus développés. Des tanneries de Segré aux moulins de Baugé en passant par la papeterie de Durtal et les blanchisseries de Chemillé, chaque ville s'est construite en profitant de ressources octroyées par la présence de l'eau.
- 37 L'évocation de cette histoire auprès des acteurs locaux fait ressortir des logiques assez différentes dans la place qu'occupe celle-ci dans la ville d'aujourd'hui. En matière de représentations, on peut s'interroger, par exemple, sur l'importance culturelle des rivières dans la vie urbaine au regard des usages passés. En ce sens, les acteurs témoignent d'une faible présence de l'eau dans les cultures locales, de même que les échanges soulignent une valorisation insuffisante de l'histoire des usages des rivières dans la politique culturelle locale.
- 38 À Durtal, la fête du Loir est un événement historique de la commune. Malgré plusieurs phases d'arrêt et de reprise, l'événement lancé il y a plus d'un demi-siècle voyait défiler des bateaux fleuris par les habitants des quartiers de la ville. Relancé récemment par la commune sous le nom de Loir de fête, il témoigne d'un rapport identitaire et culturel que l'on souhaite entretenir avec l'histoire des usages de la rivière.
- « Alors c'était à la fois réalisé par des quartiers [...]. Une association, un club de sport, un club pouvaient faire son bateau. Une structure industrielle, une entreprise

pouvaient faire son bateau. On invitait même les communes avoisinantes. Voilà donc, et ça fédérait pendant toute une bonne partie de l'année. Les gens se retrouvaient le soir pour faire les papiers, les feuilles en papier crépon, avec une thématique qui était donnée tous les ans et, autour du 14 juillet, tous ces bateaux étaient mis à l'eau » (élu de la commune de Durtal).

- 39 Au-delà de la dimension culturelle, ces événements sont désormais l'occasion d'accueillir un discours écologique autour de l'écosystème fluvial. Ce rapport culturel à la rivière et les manifestations qui le font vivre sont à l'inverse peu présents, voire absents sur les autres communes étudiées malgré l'importance de certains usages dans la vie passée.
- 40 Si l'appréhension de l'héritage culturel peut être ramenée à l'opposition entre oubli et valorisation, le rapport à l'héritage bâti se révèle plus complexe. Bien que l'on puisse à première vue envisager l'aménagement ancien comme une opportunité pour les communes de faire vivre une mémoire et une histoire, une seconde lecture en donne une image plus confuse. En effet, dans beaucoup de cas l'héritage bâti représente une contrainte, ou dans le meilleur des cas « quelque chose qui est là mais dont on pourrait se passer »
- 41 Les barrages, cités dans les cas de Chemillé et Durtal, en sont un exemple. Ouvrages témoins classiques des usages passés des rivières et aujourd'hui source d'enjeux dans le cadre de la restauration écologique des rivières, leur présence au sein de ces petites villes amène différentes réflexions. Les regards qui leur sont portés sont variables mais illustrent leur caractère clivant. Ils sont un marqueur du paysage présent car ils constituent une ressource esthétique tout en permettant certaines pratiques de loisir. D'un autre côté, leur maintien limite le potentiel de valorisation de certaines rivières pour de nouveaux usages, notamment touristiques, sans oublier les conséquences écologiques qui se posent dans certains contextes.
- « On a bien sûr des réflexions sur des clubs de canoë, des clubs de kayak [...]. Est-ce que, du fait de la complexité des barrages, dire bon, c'est aussi un frein parce qu'on a le barrage au Chalon et on a le barrage du côté de Résigné qui sont quand même relativement proches » (élu de la commune de Durtal).
- 42 En parallèle, la gestion actuelle des héritages laisse entrevoir de réelles différences quant aux potentiels de valorisation de leur structure et de leur histoire. Les cas de la papeterie de Gouis à Durtal et du site de l'usine Paulstra à Segré (figure 16) sont une source de réflexion et de projets variés quant à leur éventuelle réhabilitation. Dans la conservation de la structure comme dans la vocation des nouveaux espaces créés, les regards portés sur ces sites diffèrent malgré des enjeux techniques et financiers semblables. Désaffectés depuis plusieurs décennies, ces aménagements industriels sont une opportunité comme une contrainte selon les discours (figure 15).

Figure 16. Ancienne usine Paulstra en rive droite de l'Oudon, Segré



Source : Victor Imbert-Bossard, 2022.

Entre enjeux locaux et opportunités extraterritoriales

Les enjeux de la petite ville

- 43 L'ensemble des échanges analysés dans le présent article met en évidence des logiques de représentation et d'action relativement distantes entre villes et rivières, à l'exception de la commune de Durtal. En considérant le contenu des discours, on se rend compte que ce n'est pas tant lié à un désintérêt des acteurs de la ville qu'à une question de priorités et de conscientisation des potentiels, que l'on reliera en partie au contexte de « petite ville ».
- 44 Les acteurs, notamment élus, estiment en majorité que les rivières représentent un atout pour leur ville, même sous-exploitées. Au cours des entretiens, plusieurs ont manifesté leur intérêt pour la thématique développée dans cette recherche et ont souligné qu'ils appréciaient de pouvoir discuter et réfléchir sur la question des rivières, ce qu'ils ne prenaient pas le temps ou n'avaient pas eu l'idée de faire jusqu'alors. Cette anecdote est révélatrice du potentiel de valorisation des espaces de rivière existant localement mais aussi des limites dans la mise en œuvre de projets sur les territoires concernés : c'est intéressant, mais difficile d'aller plus loin.
- 45 Une observation comme celle-ci amène à considérer, comme dans de nombreux projets, l'importance qu'ont les élus locaux dans la place donnée aux rivières dans les villes étudiées. Si les projets urbains portent une vision qui n'intègre que peu les cours d'eau, c'est qu'ils s'intègrent pour certains acteurs dans un schéma de pensée « non renouvelé » qui témoigne d'un manque de compétences et de connaissances pour les communes. La sensibilité et la sensibilisation des élus locaux sont, dans le cadre du réaménagement de Segré, des éléments pointés du doigt au travers de la question de la

« propreté » et des modèles d'aménagements « dépassés » par de nouvelles réalités et enjeux.

« Là, je parlais de formation des élus. C'est juste leur ouvrir au fait qu'il y a parfois des choses qui ne sont pas très coûteuses et qui répondent à nos besoins. Ils ne savent pas [...]. C'est pourquoi les élus des communes, comme nous, moyennes ou petites villes, veulent reproduire les grosses villes. C'est fini. En fait, on est en train d'aménager les villes comme on l'a fait dans les années 80. [...]. Mais c'est incroyable. Il y a des élus qui disent "ah j'ai fait une super place de la République et j'ai fait une super place comme Angers". La place, c'est fini » (agent du PETR Anjou Bleu le Pays).

- 46 Dans les discours, nombre d'initiatives et d'envies sont à mettre au crédit des personnels techniques dont le pouvoir décisionnaire reste limité. Il ressort des échanges la particularité des villes étudiées d'être de « petites villes » aux moyens et enjeux non comparables à ceux d'importantes entités urbaines. L'attention portée aux rivières se trouve autant freinée par des priorités financières que par le manque d'ingénierie disponible localement pour mettre en œuvre de telles démarches.
- 47 L'un des enjeux majeurs semble être alors de sensibiliser aux potentialités offertes par les fronts d'eau urbains et leur multifonctionnalité. Le discours de la municipalité à Durtal renforce cette impression. Le portage politique par les élus aide à mettre en discussion les différents services autour de la valorisation et de la gestion de rivières. Ainsi, participation citoyenne, espaces verts, développement durable, tourisme sont autant de thématiques mises en dialogue et intégrées au sein de projets transversaux.

De nouvelles dynamiques extraterritoriales

- 48 Pour autant, les fronts d'eau urbains ne sont pas délaissés. Des projets voient en effet le jour sur les différents territoires étudiés mais ils témoignent dans leur organisation d'un changement d'échelle, à la fois géographique et administratif, vers des sphères plus larges. Au-delà des syndicats de bassins, ce sont localement des projets et politiques portés par le département qui facilitent à divers degrés la mise en réseau des acteurs.
- 49 Lors des discussions autour des interactions entre les structures, la présence des villes de Chemillé et de Baugé sur deux espaces naturels sensibles a été soulignée comme facteur de mise en projet des rivières. Portée par le département du Maine-et-Loire, la démarche ENS vise « à préserver la qualité des sites, des paysages, des milieux et habitats naturels et les champs naturels d'expansion des crues⁵ ». Au-delà du cadre réglementaire qui s'appose aux espaces concernés, les ENS comme celui de la vallée de l'Hyrôme et celui de la vallée du Couason ont la particularité de posséder un plan de gestion porté par des acteurs locaux. Dans cette démarche, ces derniers s'engagent à collaborer pour accompagner des actions en faveur des rivières (sensibilisation, inventaires, principalement). Sur les sites concernés, les ENS ont été soulignés pour leur importance dans la mise en dialogue des structures locales autour d'objectifs communs. Le cadre fourni par le département et le soutien financier apporté aux démarches ont donné l'impulsion nécessaire pour mettre en projet les milieux, même si les actions localisées en milieu urbain restent encore limitées. Dans certains cas, les ENS sont encore trop associés à la seule dimension « protection des milieux », contraignant leur intégration à des démarches territoriales plus englobantes.

50 Dans une autre perspective, les démarches de mise en tourisme ont l'avantage de toucher à d'autres aspects du développement territorial qui peuvent attirer les élus. À Segré, promouvoir touristiquement la présence de l'Oudon représente une opportunité que ne manquent pas de souligner certaines personnes rencontrées. Compte tenu des caractéristiques du réseau, le tourisme fluvestre est identifié comme potentielle entrée collective pour valoriser les liens villes-rivières. Malgré tout, les envies comme les priorités ne semblent pas forcément converger en ce sens. Rivières de l'Ouest est une marque créée par les départements du Maine-et-Loire, de la Mayenne et de la Sarthe en association avec les agences de développement touristiques locales⁶. Sa vocation est de promouvoir le bassin de la Maine comme destination touristique autour des rivières Mayenne, Maine, Sarthe et Oudon. La marque née en 2020 met aujourd'hui en avant les différentes activités réalisables sur et autour du linéaire navigable. Pour certains acteurs locaux, cette démarche représente une opportunité à saisir pour dynamiser les fronts d'eau urbains.

« Et le loisir, encore une fois, contribue à construire une culture et une image d'un territoire. C'est parce que ça vient travailler sur la question d'attractivité, d'appartenance, de fierté. Ça, c'est une super porte d'entrée pour faire bosser les gens. Si on prend un prisme milieux, écosystèmes, pollution, on commence à stigmatiser » (agent du PETR Anjou Bleu le Pays).

51 La mise en œuvre de cette démarche touristique reste cependant dépendante d'un contexte hydrographique local favorable. De manière plus répandue, les rivières et leurs abords constituent un lieu privilégié pour la création de cheminements doux. Dans le cas de petites villes, ces projets répondent à un besoin de connecter les agglomérations entre elles au-delà des seuls réseaux routiers existants. Qu'il existe un tracé historique (chemin de halage) ou non, le caractère naturel et immuable du cours d'eau facilite le développement de projets de mobilités dont l'entrée privilégiée est celle des voies vertes. Les projets réalisés ou en cours de réalisation sont apparus dans les discours comme des enjeux importants pour les territoires, dans des perspectives à la fois de vie locale et touristiques. À cette échelle, la topographie, l'occupation du sol et le foncier restent des contraintes importantes dans certains cas, comme à Chemillé. Ces projets, menés pour la plupart à l'échelle intercommunale, mobilisent plusieurs territoires. À Segré, les travaux réalisés en rive droite de l'Oudon doivent permettre de relier la commune à celle du Lion-d'Angers, soit 21 km de liaison douce. Le projet est porté par Anjou Bleu Communauté et la communauté de communes des Vallées du Haut-Anjou et Alter assure la maîtrise d'ouvrage.

Conclusion : une place de la rivière à redéfinir

52 Les petites villes fluviales du Maine-et-Loire étudiées dans cet article présentent des caractéristiques morphologiques et démographiques qui ont été influencées plus ou moins fortement par la présence de rivières au cours du temps. Au regard des évolutions sociétales et des dynamiques locales qui les caractérisent, nous avons souhaité questionner la place contemporaine des espaces de rivières au sein de ces paysages urbains.

53 L'étude des discours d'acteurs des villes et des rivières à l'échelle de quatre petites agglomérations traversées par des cours d'eau ordinaires a permis de mieux cerner l'importance de ces derniers dans les paysages locaux actuels.

- 54 Nous avons pu observer que, bien qu'étant des espaces d'intervention communs aux institutions locales du développement de la ville et des structures dédiées à la gestion et aux pratiques des cours d'eau, les fronts d'eau urbains ne font que peu l'objet de réflexions croisées. La gestion des cours d'eau ne semble porter qu'un regard distant sur la ville et ses enjeux quand l'aménagement urbain n'intègre que peu la présence des rivières sous d'autres formes que celle du risque. Les fronts d'eau urbains de ces petites villes apparaissent alors dans une certaine mesure comme des paysages relativement figés, où les héritages d'activités et les rapports passés à la rivière sont l'objet de regards ambivalents, entre opportunités et contraintes.
- 55 À l'échelle des quatre sites étudiés, l'intégration des rivières dans le projet urbain est inégale et repose en grande partie sur les représentations et motivations des élus. Les manques de sensibilisation et les priorisations de l'action publique ont été pointés du doigt à plusieurs reprises dans les discours d'acteurs comme facteurs limitants. Des discussions, il ressort que la valorisation des fronts d'eau urbains sur les terrains étudiés passe aujourd'hui beaucoup par des projets qui dépassent le cadre de la ville, appuyés par exemple par le département à travers les espaces naturels sensibles, ou des réseaux de communautés de communes au sein de d'aménagements de mobilités douces.
- 56 Passé ce constat, les situations identifiées n'en restent pas moins diverses. Les exemples fournis tout au long de l'article montrent des logiques de collaboration entre acteurs et des dynamiques de valorisation des fronts d'eau urbains à différentes vitesses, malgré une structure urbaine similaire. Il semble à l'issue de cette enquête que, dans un contexte de renouvellement urbain et d'adaptation aux effets du dérèglement climatique, la place des rivières dans le paysage des petites villes étudiées reste pour ces dernières encore à déterminer. Les habitants, qui à travers leurs représentations et pratiques constituent l'une des faces actives du système fluvio-urbain non abordée ici, peuvent venir étayer ces réflexions. Au sein d'un projet de recherche doctorale dans lequel s'inscrit le présent travail, nous abordons ces aspects conjointement à des considérations matérielles et temporelles pour analyser les caractéristiques et déterminants des relations sociétés-rivières d'espaces urbains ordinaires. Dans une démarche faisant valoir le paysage, l'un des principaux objectifs est alors de souligner les singularités de ces ensembles encore trop peu considérés.

Les auteurs remercient chaleureusement l'ensemble des acteurs sollicités pour leur disponibilité et leurs apports, essentiels à la réalisation de cette recherche.

BIBLIOGRAPHIE

Anquetil, V., Koerner, E., Boudes, P., 2018, « La restauration hydromorphologique des cours d'eau ou la difficile articulation des référentiels environnementalistes et territoriaux », *Géocarrefour*, n° 92, URL : <http://journals.openedition.org/geocarrefour/10540> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/geocarrefour.10540>.

Bonin, S., 2007, « Fleuves en ville : enjeux écologiques et projets urbains », *Strates*, n° 13, mis en ligne en octobre 2008, URL : <http://journals.openedition.org/strates/5963>; DOI : <https://doi.org/10.4000/strates.5963>

Brouard, E., 2018, *Au risque de la Loire. Vivre en vallée d'Anjou aux XVIII^e et XIX^e siècles* (2017), Angers, Éditions Emmanuel Brouard, 565 p.

Carre, C., Deutsch, J.-C., 2015, *L'eau dans la ville. Une amie qui nous fait la guerre*, La Tour d'Aigues, L'Aube, 270 p.

Choay, F., 2006, « Le règne de l'urbain et la mort de la ville », dans *Pour une anthropologie de l'espace*, Paris, Le Seuil, coll. « La Couleur des idées », p. 165-198.

Conseil général du Maine-et-Loire, 2003, *Atlas des paysages du Maine-et-Loire*, Angers, Le Polygraphe Éditeur, 208 p.

Cottet, M., Augendre, M., Brault, V., Magnet, D., Marchand, J., Roux-Michollet, D., Trémélo, M.-L., Tronchère, H., 2014, « Diversité des regards portés sur les cours d'eau entre experts et riverains. Le cas de la restauration de l'Yzeron (Rhône, France) », colloque « Quelle nature en ville ? pour vivre mieux et s'adapter au changement climatique », Naturparif, Paris.

Cuenot, C., 2020, « Les petites villes dans les espaces ruraux en France : états des lieux, enjeux et perspectives. Le cas du bassin d'Alès », thèse de doctorat, université Paul Valéry, Montpellier III.

Demazière, C., 2017, « Le traitement des petites et moyennes villes par les études urbaines », *Espaces et sociétés*, n° 168-169, p. 17-32, URL : <https://www.cairn.info/revue-espaces-et-societes-2017-1-page-17.htm> ; DOI : <https://doi.org/10.3917/esp.168.0017>

Dournel, S., 2010, « L'eau, miroir de la ville : contribution à l'étude de la requalification urbaine des milieux fluviaux et humides (Bassin parisien, Amiens, Orléans) », thèse de doctorat, université d'Orléans.

Édouard, J.-C., 2012, « La place de la petite ville dans la recherche géographique en France : de la simple monographie au territoire témoin », *Annales de géographie*, n° 683, p. 25-42, URL : <https://www.cairn.info/revue-annales-de-geographie-2012-1-page-25.htm>.

Flaminio, S., Cottet, M., Le Lay, Y.-F., 2015, « À la recherche de l'Yzeron perdu : quelle place pour le paysage dans la restauration des rivières urbaines ? », *Norois*, n° 237, p. 65-79, mis en ligne en décembre 2017, URL : <http://journals.openedition.org/norois/5793> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/norois.5793>.

Germaine, M.-A. et Barraud, R., 2013, « Restauration écologique et processus de patrimonialisation des rivières dans l'Ouest de la France », *Vertigo*, hors-série 16, URL : <http://journals.openedition.org/vertigo/13583> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/vertigo.13583>.

Jousseaume, V., Talandier, M., 2016, « Bourgs-centres et petites villes en France », *Territoire en mouvement*, n° 32, URL : <http://journals.openedition.org/tem/3887> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/tem.3887>.

Lespez, L., Carré, C., Germaine, M.-A., Gob, F., Talès, E., 2020, « Considérer les cours d'eau périurbains comme des hybrides : réflexions méthodologiques du projet PARISTREAMs », rapport 2020 PIREN-Seine phase 8.

Lévy, J. et Lussault, M., 2013, *Dictionnaire de la géographie et l'espace des sociétés*, nouvelle édition revue et augmentée, Paris, Belin, p. 1128

May, R., 2006, « “Connectivity” in Urban Rivers: Conflict and Convergence between Ecology and Design », *Technology in Society*, vol. 28, n° 4, p. 477-488, URL : <https://doi.org/10.1016/j.techsoc.2006.09.004>

Paysant, G., Caillault, S. et Carcaud, N., 2022, « Perceptions et enjeux de gestion des rivières de l'Ouest par les gestionnaires de l'eau – entre influence de parcours et pragmatisme de terrain », *Géocarrefour*, 96/1, <http://journals.openedition.org/geocarrefour/18559> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/geocarrefour.18559>

Rode, S. et Valette, P., 2019, « Par-delà les limites communales, le fleuve au cœur du projet de territoire métropolitain ? Comparaison entre Perpignan et Toulouse », *Sud-Ouest européen*, n° 47, p. 25-39, mis en ligne en octobre 2019, URL : <http://journals.openedition.org/soe/5172>; DOI : <https://doi.org/10.4000/soe.5172>.

Romain, F., 2010, « La construction contemporaine des paysages fluviaux urbains (le cas de deux villes nord méditerranéennes : Perpignan et Montpellier) », thèse de doctorat, AgroParisTech.

NOTES

1. Baugé : 6, Chemillé : 8, Durtal : 5, Segré : 7
2. Les auteurs des citations ne sont pas précisés par respect de leur anonymat.
3. Anjou Loire territoires, entreprise publique locale d'aménagement à destination des collectivités.
4. Alter, centre-ville de Segré, <https://www.anjouloireterritoire.fr/operation/centre-ville-de-segre>.
5. Département du Maine-et-Loire : « Protéger les espaces naturels sensibles de l'Anjou », <https://www.maine-et-loire.fr/conseil-departemental/missions/environnement-et-developpement-durable/espaces-naturels-sensibles>.
6. Rivières de l'Ouest, « Les nouveaux chemins de liberté », <https://www.rivieres-ouest.com/>.

RÉSUMÉS

Au-delà du célèbre fleuve Loire, le département du Maine-et-Loire est traversé par un dense réseau de cours d'eau au bord desquels un grand nombre de petites agglomérations urbaines se sont implantées. Au fil des siècles, ces petites villes fluviales ont été un support d'activités sur et autour des rivières, avant que la plupart ne s'éteignent à l'aube du XXI^e siècle. Dans cet article, nous questionnons, au regard de ces évolutions, la place donnée aux rivières au sein de quatre petites villes. Un échantillon de 26 entretiens réalisés auprès d'acteurs institutionnels des villes et des rivières sert de base à l'analyse des rapports entre fabrique de la ville et gestion des cours d'eau. Les résultats soulignent l'inégale prise en compte de la présence de rivière dans la réflexion sur la ville, mais aussi la difficulté pour les acteurs de ces deux ensembles thématiques à faire projet. Le contexte institutionnel, la sensibilisation des élus locaux et les enjeux spécifiques aux petites villes sont discutés comme facteurs d'influence des rapports villes-rivières au même titre que leur contexte hydrographique. Pour conclure, l'évolution des échelles de réflexion et de montage de projets autour des rivières est discutée.

In addition to the famous Loire River, the region of Maine-et-Loire is criss-crossed by a dense network of waterways along which many small urban centres have grown. Over the centuries, these small river towns supported activities on and around the rivers before most of them died out at the dawn of the 21st century. This article looks at the role given to rivers in four small towns in the light of these changes. A sample of 26 interviews with institutional players involved in the planning and management of these towns and rivers is used to study the relationship between town planning and river management. The results highlight the different ways in which the presence of rivers is taken into account in urban planning and the difficulties encountered by those involved in implementing projects. The institutional context, the level of awareness of local elected representatives and the issues specific to small towns are addressed as factors influencing city-river relationships and their hydrographic context. In conclusion, changes in the scope of urban planning and project development around rivers is discussed.

INDEX

Mots-clés : paysages fluviaux, petites villes, représentations, berges urbaines, rivières

Keywords : river landscapes, small towns, representations, urban riverbanks, rivers

AUTEURS

VICTOR IMBERT-BOSSARD

Victor Imbert-Bossard est doctorant en géographie à l'Institut Agro à Angers, UMR 6590 CNRS ESO (Espaces et Sociétés), UMR BAGAP (Biodiversité, Agroécologie et Aménagement du paysage). Il réalise sa thèse autour de l'évolution des paysages de rivières urbaines à l'échelle des petites villes du Maine-et-Loire.

v.bossard[at]agrocampus-ouest[dot]fr

NATHALIE CARCAUD

Nathalie Carcaud est professeure de géographie à l'Institut Agro, UMR 6590 CNRS ESO (Espaces et Sociétés), Angers.

nathalie.carcaud[at]agrocampus-ouest[dot]fr

VÉRONIQUE BEAUJOUAN

Véronique Beaujouan est maître de conférences en géomatique à l'Institut Agro, UMR BAGAP (Biodiversité, Agroécologie et Aménagement du paysage), Angers.

veronique.beaujouan[at]agrocampus-ouest[dot]fr